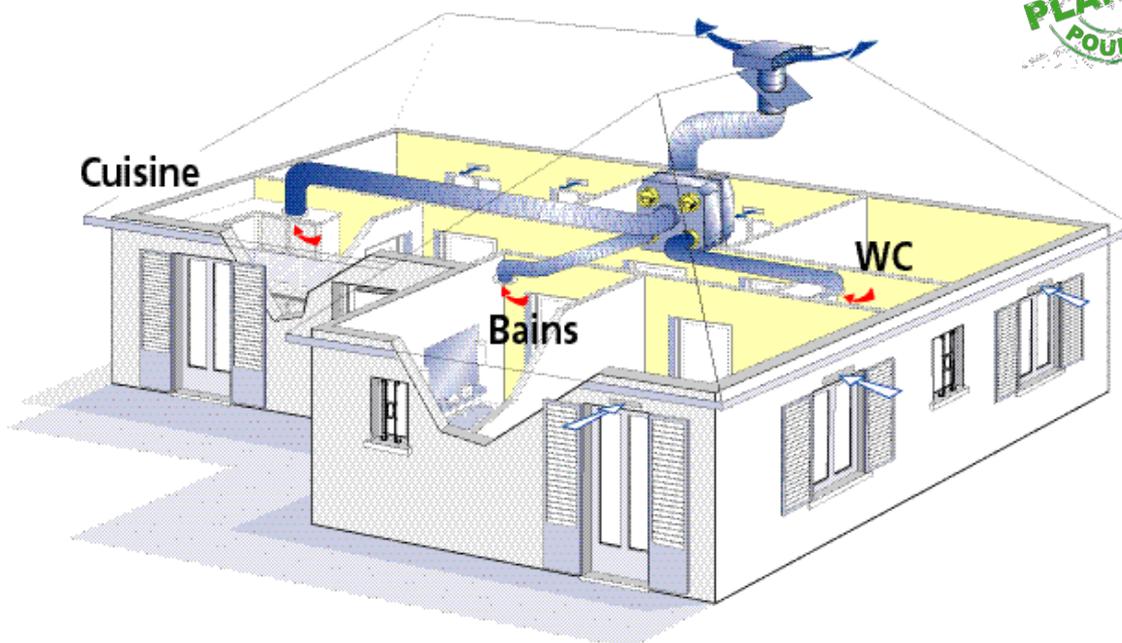


PRINCIPE DE VENTILATION Type 'C' ou 'C+'



COMMENT SE FORME LA CONDENSATION ?

La concentration de vapeur d'eau dans l'atmosphère est créée par les inévitables activités domestiques des occupants (bains, douches, respirer, transpirer, lessives, séchage du linge, vaisselle, entretien général, etc.)

La condensation avec le développement de la moisissure qui s'en suit, apparaît sur les zones froides du bâtiment lorsque le taux de vapeur d'eau dans l'atmosphère dépasse 60%

Aérer les pièces ne résout pas ce phénomène car lorsque les fenêtres sont refermées, le taux d'humidité dans l'air est de nouveau présent. Le seul moyen de résoudre le problème est de ventiler en renouvelant le volume du logement toute les heures (créer un courant d'air contrôlé avec une entrée et une sortie d'air)

POURQUOI VENTILLER ?

Depuis quelques années, nous sommes plus conscients de notre consommation en énergie. Nous nous efforçons tous à réduire notre empreinte écologique le plus possible en isolant notre habitation (installer du double vitrage, rendre étanche les parois et fentes, ...). Ainsi, une habitation moderne a beaucoup moins de pertes de chaleur, mais elle dispose aussi de moins d'air frais de l'extérieur. Le fait de ventiler votre habitation peut éviter que des éléments polluants de notre vie quotidienne (comme des vapeurs de cuisson, de la poussière, du CO₂,...) s'entassent et causent des problèmes d'humidité ou des moisissures. Par conséquent, une bonne ventilation de votre habitation est nécessaire pour assurer un habitat qui reste sain, confortable jour et nuit et qui consomme moins d'énergie.



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT ET DESCRIPTION DES TRAVAUX.

VMC type "C" et "C+"

Le traitement consiste à extraire l'humidité en créant une dépression (aspiration) à faible vitesse par les pièces dites « humides » (SDB – cuisine – WC – buanderie) et d'imprimer par conséquence un appel d'air contrôlé en renouvelant l'air ambiant humide et pollué par les joints des fenêtres ou par des capots d'admission d'air hygroréglables et iso-phoniques montés sur le dormant des châssis ou des caissons de volet. Ainsi créé, le flux imprimera un mouvement de circulation d'air à faible vitesse, permettant la ventilation des murs et des plafonds. Le fonctionnement de l'appareillage s'effectue automatiquement (28 vitesses intermédiaires) dès que le taux d'humidité dépasse 55 à 60 % d'humidité, ou manuellement (3 positions fixes). Le taux d'humidité idéal dans l'air ambiant étant de 40% à 55%. L'appareil est commandé par onde radio. La technique redoutablement efficace est réalisée comme suit :

- Pose de « l'unité centrale » à l'endroit le plus adapté (à déterminer lors du contrôle technique).
- Carottage des murs ou des plafonds.
- Installation des bouches de ventilation dans les pièces dites 'humides'.
- Installation des tuyaux partant de l'unité centrale vers les bouches d'aspiration.
- Isolation des tuyaux passant dans les zones froides.
- Mise en place du tuyau d'évacuation de l'air saturé.
- Installation d'une grille extérieure d'expulsion ou d'une sortie par chapeau de toiture.
- Isolation entre la connexion de la sortie d'air et le mur afin d'éviter une arrivée d'air parasite.
- Adaptation des portes (à déterminer). L'adaptation des portes consiste à raboter les bas des portes pour laisser un jour total de 0,9 cm ou à installer une grille iso-phonique de bas de porte.
- L'adaptation des châssis ou caisson de volet des pièces dites "sèches" (à déterminer) consiste à installer des petits capots d'admission d'air sur le dormant des châssis ou à modifier les joints des fenêtres.
- Connexion électrique du système + explications sur l'utilisation de l'unité centrale ainsi que de la télécommande RF.
- Installation du support de la télécommande radio fréquence (endroit à déterminer).
- Mise en fonction et explication sur le fonctionnement.
- Finition et nettoyage du chantier.

Les avantages du système C :

- Très faible consommation électrique (10 € à 15 € par an).
- Pas de gros entretien particulier.
- Pas de filtre à changer (l'air est aspiré de l'intérieur vers l'extérieur et renouvelé par les fenêtres).
- Très efficace pour ventiler les bâtiments avec configuration en cascade ou annexe.
- Installation peu encombrante.
- Très faible déperdition de chaleur, largement compensée par l'économie d'énergie en chauffant moins de vapeur d'eau dans l'air.



Remarque : Une bonne ventilation permet de réaliser de fortes économies de chauffage car en réduisant l'humidité de l'air ambiant vous chauffez moins de vapeur d'eau atmosphérique ce qui vous permet d'atteindre une température confortable moins élevée et plus rapidement.